

- e) Etablissement de fonds de livres canadiens dans quelques bibliothèques françaises.

Le Canada a fait savoir à la France qu'il était disposé à consacrer une somme importante à cet effet. Il s'agirait de mettre à la disposition du grand public français un ensemble de publications canadiennes qui lui donnent accès aux principaux secteurs de la culture canadienne.

- f) Etablissement d'un centre de documentation canadienne à Paris.

Ce centre est destiné à mieux faire connaître notre pays en France.

- g) Certains autres projets sont également à l'étude tels que l'envoi d'une troupe de théâtre à Paris, une tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal, et l'organisation d'une quinzaine du Canada à Paris.

IV. Echanges scientifiques.

Le Canada et la France souhaitent intensifier leurs échanges dans ce domaine et à cette fin ont convenu:

- a) D'organiser une rencontre entre spécialistes dans le domaine de la documentation.
- b) De faciliter les échanges dans le domaine de la recherche industrielle et dans d'autres secteurs spécifiques.
- c) D'encourager les candidatures aux bourses post-doctorats du Conseil national de la recherche du Canada.
- d) De confier aux ambassades respectives les études préparatoires pour mettre au point ces divers projets d'échanges scientifiques. Une délégation scientifique canadienne se rendra ensuite en France pour en discuter les détails.

Ottawa, le 17 novembre 1965.